



  
MINISTÈRE  
DES SPORTS  
ET DES JEUX OLYMPIQUES  
ET PARALYMPIQUES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

 AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT

# LES PÔLES FRANCE RELEVE DE LA FFLDA

PÔLE  
DIJON |   
FRANCE  
LUTTE

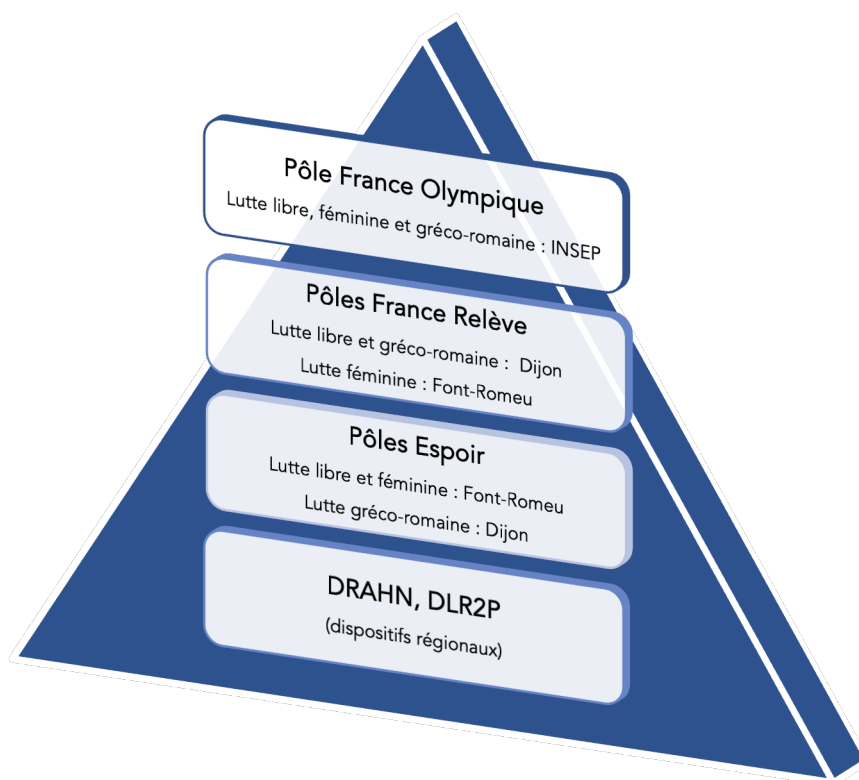
**Projet de performance fédéral - 2022/2025**

Fédération Française de Lutte et disciplines associées

Pour permettre l'accès au haut niveau, la Fédération Française de Lutte et disciplines associées a mis en œuvre un parcours dans le cadre du projet de performance fédéral (PPF). Celui-ci est organisé autour des DRAHN, des DLR2P (dispositifs ciblés de pilotage de la performance – Accession nationale), des Pôles Espoirs, des Pôles France et d'un Pôle Olympique.

Ces structures sont validées et labellisées par le Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et l'Agence Nationale du Sport.

Les Pôles sont des structures permanentes d'entraînement qui permettent de s'inscrire dans la réussite du double projet : études et sport de haut niveau.



## CADRE GÉNÉRAL

La Fédération Française de Lutte et Disciplines Associées (FFLDA) propose deux Pôles France, implantés sur la même structure, pour la formation de ses jeunes lutteurs présentant un potentiel avéré de performance :

- Le Pôle France Lutte Libre
- Le Pôle France Lutte Gréco-Romaine

Ces deux structures sont implantées sur le CREPS de Bourgogne Franche Comté à Dijon (21).

### Lien avec le club d'origine

Le club joue un rôle clé dans l'accompagnement du projet de haut niveau du sportif. A ce titre, l'athlète reste licencié dans son club d'origine et le représente lors des compétitions.

### Modalités d'inscription

Les inscriptions se font sur la base d'une démarche volontaire du lutteur, avec l'accord de sa famille, de son club et sous la supervision du Manager Territorial. Les entraîneurs nationaux jeunes sont impliqués dans la démarche de sélection.

Le recrutement est national et concerne les lutteurs qui évolueront prioritairement en U17 et U20 la saison prochaine.

### Prérequis pour faire acte de candidature sont :

- Niveau national confirmé (Champion de France) et internationale (membres équipes de France)
- Maîtrise Marron
- Niveau et comportement scolaires corrects (pas de sanctions pour cause de mauvais comportement, moyenne générale à 10/20 minimum).
- Pour les lutteurs étrangers : être titulaire d'un document de voyage.

### Qualités attendues

Au-delà des aspects administratifs, le lutteur doit faire preuve **d'autonomie, de maturité et d'une grande motivation** pour mener à bien son projet.

## MOYENS MIS EN OEUVRE

Les **Pôles France de la FFLDA** ont pour mission de regrouper les meilleurs jeunes lutteurs afin d'optimiser leur progression sportive en les plaçant dans un environnement d'entraînement de haut niveau, entourés de partenaires de qualité. Ils permettent également d'accompagner vers la haute performance des athlètes qui évoluent de manière isolée dans leur club ou leur territoire.

Les emplois du temps sont aménagés pour concilier scolarité et entraînements bi-quotidiens, garantissant ainsi un suivi scolaire régulier tout en préparant les athlètes aux exigences du haut niveau et en renforçant leur capacité d'entraînement.

Les pôles offrent un cadre structurant grâce à divers services :

- Planification d'une stratégie de progression sportive
- Développement du panel technico-tactique du lutteur
- Préparation physique adaptée à la discipline,
- Suivi médical complet (médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, psychologue, diététicien, coach mental),
- Infrastructures de qualité, favorisant le développement des performances et la réussite du double projet (sportif et scolaire).

L'encadrement est assuré par des entraîneurs nationaux Jeunes expérimentés, formés et diplômés, parmi lesquels **Steeve Guénot, Champion Olympique** de Lutte Gréco-romaine.

## DÉPLACEMENTS ET COMPETITIONS

### PÔLES FRANCE RELEVÉ

<b>DEPLACEMENTS SPORTIFS</b>	Participation demandée sur l'ensemble des actions compétitives prévues sur le calendrier fédéral.
<b>CALENDRIER COMPÉTITIF</b>	Possibilité d'intégration, à la demande de l'entraîneur national, de certains athlètes du collectif Pôle France sur des déplacements de l'équipe de France jeune.

## COÛTS ET FINANCEMENT

### PÔLES FRANCE RELEVÉ

<b>COÛTS ESTIMATIFS</b>	5800€ par saison sportive
<b>DÉTAILS DES FRAIS</b>	5 300 € internat (mineurs), 4 400 € hébergement (majeurs), 500 € accompagnement, 900 € restauration (majeurs)



**CONDITIONS  
SPECIFIQUES**

Hébergement non disponible pendant les vacances pour mineurs, repas du midi à charge des familles/clubs

Contenu de l'évolution réglementaire du nouveau PPF de la FFLDA, la participation fédérale à la prise en charge financière du coût de la pension sera déterminée à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2025.

- Les repas du midi (établissements scolaires avec tarifs préférentiels) sont à la charge de la famille et/ou du club
- L'hébergement à l'internat mineur n'est pas possible pendant les vacances scolaires
- Les appartements majeurs sont disponibles de septembre à juin (petites vacances scolaires comprises)
- Le coût des aller-retours au domicile lors des vacances est à la charge de la famille et/ou de club.
- Le coût et l'organisation des déplacements en compétition hors-sélection en équipe de France sont à la charge de la famille et/ou du club.

## PROCEDURE D'INSCRIPTION

	<b>PÔLES FRANCE RELEVE</b>
<b>DATE LIMITE RETOUR DES DOSSIERS</b>	3 mai 2025 (fiche d'inscription)
<b>CONTACTS</b>	Gilles BUATOIS  06 10 74 96 12  gilles.buatois@yahoo.fr

## DESCRIPTIF SYNTHÉTIQUE – PÔLE FRANCE RELEVÉ

### PÔLE FRANCE RELÈVE

<b>OBJECTIFS DTN</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Premier niveau de structure du Programme EXCELLENCE</li> <li>● Structure permanente de préparation des jeunes athlètes 2028/2032</li> <li>● Contribuer au rayonnement du Pôle, de l'établissement, d'un territoire et de la France</li> <li>● Centre de ressource et d'expertise sur la performance jeune, la formation à la haute-performance et la formation continue des entraîneurs formateurs</li> </ul>
<b>OBJECTIFS STRUCTURE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Développer et accompagner individuellement des compétences technico-tactique, stratégique, physique et psychologique pour être compétitifs sur les compétitions de référence internationales.</li> <li>● Développement et accompagnement individuel d'un environnement du projet de performance compatible avec des objectifs de haute-performance, et formation à l'importance des aspects environnementaux de la performance (hygiène de vie, santé, pratiques relatives aux catégories de poids...).</li> <li>● Initier des stratégies d'optimisation de la performance, former à la culture de l'accompagnement scientifique autour de la performance</li> <li>● Permettre aux athlètes d'être classés en liste SHN Relève</li> <li>● Accompagner le jeune sportif en devenir dans un double projet et dans son projet de vie (veille des aspects sociaux)</li> <li>● Utiliser l'ensemble des ressources à disposition par les services de l'établissement et proximité avec les Maisons Régionales de la Performance</li> <li>● Organiser la surveillance médicale réglementaire</li> <li>● Contribuer au PSQS</li> <li>● Mettre en œuvre un programme annuel d'actions (activités, stages, tournois...)</li> <li>● Mettre en place des informations ciblées autour des politiques publiques (prévention dopage, formation citoyenne) et sur des sujets d'optimisation de la performance</li> <li>● Organiser les échanges avec les Pôles Espoirs, le Pôle France Olympique, les dispositifs régionaux et clubs</li> <li>● Contribuer à la formation des entraîneurs et la formation continue du réseau d'encadrement sur les territoires (clubs, ETR, Pôles...)</li> </ul>
<b>PUBLIC</b>	U17, U20, U23 (ponctuellement en fonction des profils)
<b>EFFECTIF</b>	Pôle France Relève Lutte Libre : 10 à 15 Pôle France Relève Lutte Gréco-Romaine : 10 à 15
<b>VOLUME</b>	Entre 16 et 20 heures d'entraînement hebdomadaires suivant la planification
<b>ENCADREMENT</b>	Pour chacun des Pôles France, sur site : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 entraîneur national jeune par style olympique,</li> <li>- 1 coordonnateur de Pôle France Relève</li> <li>- Intervenants spécifiques disciplinaires</li> <li>- Ressources humaines de l'établissement</li> </ul>
<b>QUALIFICATION ENCADREMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Titulaires, a minima, d'un diplôme de niveau 5 de la nouvelle nomenclature des niveaux de qualification des diplômes, spécialité Perfectionnement sportif et/ou Performance sportive.</li> <li>● Professeurs de sport (agent du ministère chargé des sports) ou contrat de préparation olympique</li> </ul>
<b>INSTALLATIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Salle de lutte dédiée, surface de 450 m<sup>2</sup></li> <li>● Salles de musculation type haltérophilie et appareils</li> <li>● Espace de stockage du matériel à proximité directe du tapis de lutte</li> <li>● Espace médical avec 1 salle kiné, 1 salle médecin, machine à glace</li> <li>● 2 vestiaires spécifiques, hommes et femmes,</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Sanitaires hommes et femmes</li> <li>● Salle de réunion, projection vidéo</li> <li>● Espaces extérieurs (piste athlétisme, terrains de sport collectif, espaces naturels pour activité de pleine nature...)</li> <li>● Espaces spécifiques de récupération avec bains chauds, bains froids, hammam, sauna, douches</li> <li>● Bureau dédié à l'encadrement à proximité directe du site d'entraînement</li> </ul>
<b>ACCUEIL</b>	Internat ou demi-pension dans l'établissement d'accueil et/ou établissement scolaire
<b>FORMATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Filières d'études secondaires adaptées et aménagées</li> <li>● Filières d'études supérieures adaptées et aménagées</li> <li>● Diplômes professionnels</li> <li>● Organisation de soutiens, tutorats, accompagnement spécifique</li> <li>● Organisation de formation à distance (FOAD)</li> </ul>
<b>SMR</b>	Organisée sur place pour les athlètes de l'effectif avec transmission au médecin chargé de la SMR
<b>PRE-REQUIS</b>	<p>Sportifs figurant sur les listes SHN Relève</p> <p>Sportifs identifiés dans le cadre des collectifs nationaux</p> <p>Partenaires d'entraînement</p>

